

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU SÉNÉGAL : ENJEUX ET DÉFIS



Produit par Heinrich Böll Foundation, Dakar
Juillet - Août 2023

Photo credits

- Dakar by night - Angelo Zogo
- Pexels (Tom Swinnen)
- Unsplash (Nazrin Babashova)

La présente publication est sous license CC-BY-NC-ND 4.0
(Creative Commons Attribution Non Commerciale No Derivatives 4.0
International).

Elle est gratuite et ne peut en aucun cas être vendue.

Introduction

La transition énergétique est au cœur de l'actualité, dans un contexte mondial marqué à la fois par le dérèglement climatique et par une grande instabilité des prix et de l'approvisionnement en énergie. Ces dernières années, le Sénégal a fait des efforts considérables dans le domaine des énergies renouvelables qui atteignent aujourd'hui 30% du mixte énergétique.

Cependant, depuis la découverte de grands gisements de gaz et de pétrole sur les côtes sénégalaises, l'industrie fossile connaît un nouvel essor, ouvrant la voie à des projets d'exploration et de production. Malgré le contexte dans lequel de nombreux pays s'engagent à décarboner leurs économies afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, le Sénégal semble emprunter un chemin différent, à rebours d'une transition énergétique puisqu'il devient un important producteur de gaz et de pétrole. La découverte de gaz offshore représente un défi singulier pour le pays. Son exploitation imminente lui permettra, en effet, de rejoindre le groupe restreint des producteurs d'énergies fossiles et de renforcer sa souveraineté énergétique, en réduisant drastiquement ses importations de combustibles fossiles. De nombreux experts considèrent cela comme une opportunité à condition, cependant, qu'un cadre de gouvernance et de transparence soit mis en place.

Les enjeux économiques, environnementaux, sociaux, s'avèrent être le plus souvent occultés dans ce débat autour de l'exploitation des énergies fossiles. Il est pourtant nécessaire pour l'ensemble des acteurs concernés, les populations en premier lieu, d'avoir une maîtrise de ces enjeux et d'assurer les conditions d'une gouvernance responsable, efficiente, juste, participative, équitable et durable. Les effets du réchauffement climatique dans plusieurs régions du pays devraient suffire à nous en convaincre. Or, il est évident que ces nouveaux projets d'énergie fossile auront de lourdes conséquences pour l'environnement, en particulier pour les communautés dont la subsistance est étroitement liée à la préservation d'écosystèmes intacts et à qui ces projets d'infrastructures feront payer le prix fort. De plus, la volatilité élevée des prix mondiaux du gaz et du pétrole expose ce type de projets d'infrastructures au risque de devenir, à terme, des actifs abandonnés fort coûteux eux aussi.

Ainsi donc et malgré l'objectif récemment établi lors du « Sommet pour un nouveau pacte financier mondial » à Paris les 22 et 23 juin 2023, fixant la part d'énergie renouvelable à 40% du mixte énergétique d'ici 2030, les plans de développement du secteur fossile pourraient menacer l'engagement du gouvernement dans la transition énergétique. Car, si dans les pays du Nord, la transition énergétique vise à transiter vers les technologies propres, au Sénégal comme dans de nombreux pays du Sud, l'urgence est d'accroître la production d'énergie bon marché pour réduire les inégalités d'accès, lutter contre la pauvreté et se doter d'une industrie stratégique. Le Sénégal est aujourd'hui confronté à un cruel dilemme pour son développement : mener une transition écologique volontariste et investir massivement dans les énergies renouvelables ou bien reprendre à son tour le flambeau des énergies fossiles malgré le désastre planétaire qui s'annonce ?

Devant cette question éminemment politique dont le débat public doit se saisir, cette publication dresse un état des lieux de la transition énergétique en confrontant, grâce aux experts sénégalais, les engagements climatiques internationaux et nationaux aux réalités socioéconomiques du Sénégal. Ce numéro spécial, co-produit avec le Centre de recherche et d'action sur les droits économiques, sociaux et culturels (CRADESC) et l'organisation LEGS Africa, vise à dresser les enjeux de cette transition. Alors que la transition énergétique se présente comme la réponse aux défis actuels et futurs, elle requiert une adaptation en profondeur des systèmes de production, de transformation et de consommation.

Nous espérons que cette publication contribuera à nourrir un débat énergétique plus large au Sénégal et encouragera les personnes intéressées à y participer activement. La Fondation Heinrich Böll aspire à jouer un rôle clé en soutenant ces efforts et en favorisant la sensibilisation et l'échange d'informations dans le domaine de la transition énergétique.

1 | QU'EST-CE QUE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

La transition énergétique peut revêtir plusieurs définitions : c'est à la fois une évolution de la répartition des énergies consommées, mais aussi et surtout aujourd'hui un objectif politique et technique de durabilité.

Depuis des siècles, les sources d'énergie ont varié à travers le temps. Dans le passé, les transitions énergétiques étaient motivées par l'émergence d'une énergie plus compétitive (cas de la régression du charbon face au pétrole par exemple), par l'épuisement attendu de certaines ressources (cas des chocs pétroliers) ou par une révolution technologique majeure, comme l'apparition de l'électricité. Les transitions d'une source d'énergie à une autre ont toujours été opérées sans qu'elles soient nécessairement complètes ou rapides.

Le concept « moderne » de transition énergétique a été développé dans les années 1980 pour promouvoir des changements structurels des modèles de production, de distribution et de consommation d'énergie afin de les rendre plus écologiques et durables. Il s'agit donc de l'évolution d'un système dominé par l'utilisation des énergies fossiles vers un mix énergétique s'appuyant principalement sur des énergies renouvelables. Sur le plan opérationnel, elle se concrétise par une transformation du système énergétique dans son ensemble pour diminuer son impact environnemental. La transition énergétique est ainsi un volet de la transition écologique.

Mais opérer une transition énergétique ne signifie pas seulement évoluer vers l'utilisation d'énergies propres et renouvelables. Cela impose d'appréhender des problèmes aussi divers que l'accès à l'énergie, l'adéquation entre la production et la consommation, le prix et le coût de la production énergétique, l'évolution et l'équilibre du mix énergétique, la performance des technologies et des bâtiments, les changements dans le mode de vie (sobriété). Cela suppose donc une mutation structurelle des modes de production et de consommation énergétique.

Mais cette « transition » a-t-elle un sens dans les pays du Sud, dans lesquels de nombreuses personnes n'ont pas encore accès à l'électricité et dépendent encore massivement de la biomasse pour leurs besoins de cuisson ? L'accès « universel » aux énergies modernes est bien ici la priorité, qu'il faut bien entendu promouvoir en tenant compte du mieux possible des risques pour l'environnement.

2 | LES ENJEUX

L'enjeu principal de la transition énergétique est la nécessité de protéger l'environnement contre le changement climatique, dont la cause principale est le rejet massif de gaz à effet de serre. Il est désormais établi que le réchauffement climatique, déjà largement en cours, est dû aux activités humaines : la combustion de combustibles fossiles en représente la plus grande partie¹, mais aussi la déforestation, l'agriculture intensive et l'industrie.

LE DROIT À UN ENVIRONNEMENT PROPRE, SAIN ET DURABLE

Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a rendu le 8 octobre 2021 une décision prometteuse et essentielle dans la lutte contre les changements climatiques.

L'organe politique de l'ONU a reconnu, pour la première fois, que « *disposer d'un environnement propre, sain, sûr et durable est un droit humain* ». La résolution adoptée est ambitieuse car elle reconnaît que les changements climatiques et la destruction de l'environnement affectent les conditions d'existence de millions de personnes à travers le monde. D'autre part, la résolution admet que la dégradation de l'environnement et les changements climatiques sont des crises reliées à la réalisation des droits de l'homme.

À partir de ce constat, le Conseil appelle les États membres à prendre des « *mesures audacieuses* », dans le but de donner rapidement et réellement effet au droit à un environnement sain.

Le dernier rapport du GIEC² présente un vaste éventail d'impacts et de risques présents et futurs du changement climatique, qui constituent une grande inquiétude pour l'humanité :

- ▶ détérioration globale des fonctions et structures des écosystèmes ;
- ▶ extinctions d'espèces (animales, végétales) ;
- ▶ phénomènes climatiques extrêmes (sécheresses, inondations, tornades...) ;
- ▶ augmentation du niveau de la mer ;
- ▶ survie/déplacements de populations ;
- ▶ impacts sur la santé, sur l'alimentation ;
- ▶ risques économiques...

Par ailleurs, la transition énergétique répond à un enjeu économique considérable au niveau mondial. D'abord, la diminution de la consommation énergétique implique une réduction des coûts, favorisant ainsi la compétitivité et la rentabilité. Ensuite, il faut noter que la transition énergétique permettrait une meilleure indépendance énergétique et limiterait les variations de prix, ainsi que les tensions entre les pays producteurs d'énergie et les pays acheteurs.

Dans certains pays, la transition énergétique constitue aussi un enjeu sécuritaire. Malgré le fait que l'énergie nucléaire soit considérée comme une énergie « propre », le risque d'accident extrêmement grave n'est pas exclu (catastrophe de Tchernobyl en 1986 et de Fukushima en 2011) et le problème du recyclage et de stockage des déchets se pose toujours.

La réponse adéquate réside dans l'acceptation de promouvoir les énergies renouvelables, afin de réduire

1 En 2016, les activités liées à l'énergie représentaient environ 73 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (World Resource Institute, 2020).

2 Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

la combustion des énergies fossiles, d'améliorer la sécurité énergétique et, en même temps, de fournir de l'électricité propre aux centaines de millions de personnes dans le monde qui en sont actuellement privées.

Le Conseil mondial de l'énergie a adopté un concept de « trilemme énergétique » qui consiste à chercher la réalisation d'un équilibre entre trois propositions contradictoires : la sécurité énergétique, l'équité énergétique et l'environnement.

Mais il faut noter que les énergies renouvelables ne sont pas la seule réponse à la crise climatique : la réduction de la déforestation et de la dégradation des sols sont tout aussi indispensables, de même que les efforts visant à promouvoir l'efficacité énergétique, notamment dans les pays en voie de développement.

LE DÉFI POUR L'AFRIQUE

Le continent africain représente peu dans les émissions mondiales de gaz à effet de serre³, mais subit plus que d'autres les effets du changement climatique (augmentation des températures du niveau de la mer, précipitations, cyclones), avec de faibles moyens de lutte contre ces effets. Il a d'autre part besoin de développer l'accès à l'énergie, encore faible dans de nombreux pays.

Trente-cinq des quarante-cinq pays les plus vulnérables au changement climatique dans le monde se trouvent en Afrique sub-saharienne. Selon les estimations, de 2020 à 2030, les besoins du continent africain en matière d'adaptation au changement climatique pourraient se chiffrer à 331 milliards de dollars. Enfin, près de la moitié des Africains n'ont toujours pas accès à l'électricité et 900 millions n'ont pas accès à des installations de cuisson propres, la plupart dans les zones rurales. Quatre Africains sur cinq cuisinent à l'aide de biomasse polluante solide entraînant environ 600 000 décès par an. Le potentiel de l'Afrique en énergies renouvelables (énergie solaire, gisement éolien, géothermie, hydroélectricité) est pourtant considérable. Il y a donc nécessité de s'attaquer au double défi du changement climatique et du déficit en électricité.

3 | LES ENGAGEMENTS AU NIVEAU MONDIAL

Les COP et l'Accord de Paris

L'Accord de Paris est un traité international sur le réchauffement climatique négocié par 195 pays en 2015 lors de la XXI^e Conférence des parties (COP)⁴ sur les changements climatiques. Les parties signataires s'engagent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre pour maintenir l'augmentation de la température moyenne de la planète en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Dans ce cadre, elles soumettent régulièrement – tous les cinq ans – des « *Contributions déterminées au niveau national* » (CDN) qui présentent leurs engagements en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre en fonction de leur situation particulière et de leurs capacités internes.

3 L'ONU estime que l'Afrique représente 4 % des émissions mondiales.

4 « Conference of the Parties » en anglais.

Les États engagent ainsi des programmes de transition énergétique, mais aussi de lutte contre la désertification et la dégradation des sols afin de respecter cet accord. Mais le choix d'un mix énergétique ou la transformation du système de consommation d'énergies n'est pas aisé dans des sociétés ayant longtemps bâti leur système de production industrielle sur les énergies fossiles et sur le charbon.

Ainsi, les États et les entreprises, en fonction de leur poids économique, engagent des stratégies différentes pour le respect de l'Accord de Paris.

LA COP 27 : UNE ÉDITION DÉCEVANTE, MAIS PLUTÔT EN FAVEUR DES PAYS DU SUD

La COP 27 qui s'est tenue en novembre 2022 en Égypte fut loin d'être un succès. L'événement s'est ouvert dans un contexte géopolitique tendu. À cause de la guerre en Ukraine, les réseaux d'approvisionnement en énergie – notamment en gaz – se redessinent et la sécurité alimentaire est menacée. Les catastrophes climatiques, elles, se succèdent : vague de chaleur et feux de forêt en Europe, canicule record en Inde, inondations dévastatrices au Pakistan, en Afrique du Sud ou au Nigeria, sécheresses intenses dans l'est de l'Afrique ou encore ouragan aux États-Unis.

Si l'objectif de limiter le réchauffement à 1,5 °C a été maintenu, les engagements concrets se sont heurtés à de fortes résistances en ce qui concerne la sortie des énergies fossiles, notamment par les pays producteurs d'hydrocarbures et par un bon nombre de pays émergents.

Mais l'autre volet de la COP 27 a cependant fait l'unanimité : il a ainsi été acté la création d'un fonds d'indemnisation (appelé « pertes et dommages ») pour le dédommagement des pays du Sud, qui polluent peu mais subissent de plein fouet les conséquences du réchauffement climatique.

Ainsi, la COP 27 marque une petite avancée vers la justice climatique, mais le résultat est insuffisant au regard des défis auxquels la planète est exposée.

Les politiques et programmes énergétiques et environnementaux en Afrique

Le continent africain semble être plutôt sur une dynamique consensuelle sur la question de la transition énergétique.

Un groupe de ministres africains s'est réuni en novembre 2021 dans le cadre du Dialogue de l'ITIE (Extractive Industries Transparency Initiative) de l'Africa Oil Week, pour discuter des défis et des opportunités que la transition énergétique présente pour les producteurs africains de pétrole et de gaz. Le rapport Africa Energy Outlook 2022 de l'Agence internationale de l'énergie estime que la transition énergétique est extrêmement prometteuse pour le développement économique et social du continent et que les pays africains sont particulièrement bien placés pour profiter des retombées technologiques de ces changements et attirer des flux croissants de finance verte.

Au cours de sa session ordinaire tenue à Dakar le 30 septembre 2022, le Conseil des ministres de l'UEMOA a adopté des décisions importantes relatives aux énergies renouvelables et à l'environnement: la directive relative à la création d'un environnement juridique favorable à la promotion et au développement des énergies renouvelables ; la stratégie de développement des pôles énergétiques qui vise à mettre en valeur les ressources énergétiques là où elles sont abondantes afin de réaliser des économies d'échelle et de tirer profit des avantages comparatifs des différentes sources de production.

Le Conseil a aussi modifié et complété une décision qui permet d'améliorer la gestion des organes de l'Initiative régionale pour l'énergie durable (IREDD)⁵.

La Banque africaine de développement a tenu sa dernière assemblée annuelle autour de deux thèmes majeurs : la résilience climatique et une transition énergétique juste et équitable en Afrique. Une de ses priorités est la mise en œuvre du programme « Youth Adapt » (La jeunesse s'adapte), doté d'un

5 L'IREDD vise, à l'horizon 2030, un taux d'accès de 100 % à l'électricité dans l'UEMOA, à des prix bas et dans le cadre d'un vaste marché d'échanges d'énergie électrique intégré et harmonisé à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest. Il cible également en 2030 un accroissement à 82 % de la proportion des énergies renouvelables et durables dans le parc de production électrique de l'UEMOA.

budget de 1 million de dollars. Il s'agit d'un concours destiné aux jeunes entrepreneurs qui récompense le développement de solutions innovantes relatives au changement climatique et créent ainsi des emplois verts. Concernant à la transition énergétique, 20 milliards de dollars ont été investis dans la production de 10 000 mégawatts d'énergie solaire, dont profiteront 250 millions de personnes dans la région du Sahel.

Concernant les mesures environnementales, des mesures ont été prises dans le cadre de la mise en œuvre du programme WACA (West African Coastal Areas Program) financé par la Banque mondiale. Il s'agit du règlement relatif à la protection et à la mise en valeur du milieu marin et côtier contre la pollution due aux sources et activités terrestres. Il existe également le règlement relatif aux normes et standards environnementaux applicables en matière d'exploration et d'exploitation pétrolière et gazière offshore : il vise à prévenir, réduire, voire éliminer, toute pollution ou dommage à la zone côtière et marine résultant de l'exploration et de l'exploitation du pétrole et du gaz.

Quelques exemples de mesures en Afrique



Le **Nigeria**, premier pays producteur de pétrole en Afrique, est un exemple type de ce qu'on appelle la malédiction du pétrole. En effet, seulement 54% de la population a accès à l'électricité, laissant plus de 97 millions de personnes sans accès. L'accès à l'énergie propre est fixé à 15%. Le pays est particulièrement exposé aux impacts climatiques en raison de l'exploitation abusive de ses ressources pétrolières qui avoisine 80% de son exportation, de sa grande population et de l'immensité de son littoral. Il a adopté une série de mesures après la COP 26 pour atteindre la transition énergétique bas carbone : avec un budget estimé à 3 milliards de dollars, le Nigeria compte réaliser l'accès universel à l'énergie d'ici 2030 et un système énergétique neutre en carbone d'ici 2060.



Le **Ghana** a signé un accord avec le Fonds africain de développement et le gouvernement suisse pour un projet de mini-réseaux et de comptage net de l'énergie solaire photovoltaïque. Il est prévu de déployer un total de 12 000 unités de systèmes solaires photovoltaïques pour les PME et les ménages. Le pays continue parallèlement à produire du pétrole et du gaz, car il a besoin de revenus pour soutenir son programme de développement.



Au **Maroc**, le gouvernement a pris conscience très tôt de l'importance de l'énergie pour le développement économique et social. À ce titre, il a élaboré une vision stratégique visant à construire un modèle énergétique basé sur des énergies renouvelables et permettant une transition énergétique réussie. De vastes projets de centrales solaires ont été lancés et un important programme d'efficacité énergétique dans les administrations publiques marocaines a été mis en œuvre. En 2018, le Maroc dispose d'une puissance électrique de 10 938 MW, dont 34% en énergies renouvelables et d'un taux d'électrification de 99,7%. Le Maroc compte augmenter la part des énergies renouvelables dans la production électrique à plus de 52% en 2030.



La **Mauritanie** a adopté une stratégie nationale de transformation de son secteur énergétique et vise à porter la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique à 60% d'ici 2030. Le projet Grand Tortue Ahmeyim (GTA), du nom du champ gazier identifié à la frontière maritime de la Mauritanie et du Sénégal, constitue sans doute son plus grand projet en matière énergétique. La première phase du projet vise à produire environ 2,5 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) par an pour l'exportation et 70 millions de pieds cubes de gaz naturel par jour (capables d'alimenter 500 MW de centrales électriques) pour les marchés domestiques de la Mauritanie et du Sénégal. La mise en œuvre de la deuxième phase nécessitant un investissement d'environ 5 milliards de dollars américains pourrait être lancée en 2024 ou 2025.

6 Ce système est visible en ligne ici: <https://www.mrv-burkina.bf>.



Le **Burkina Faso** est l'un des premiers pays les moins avancés (PMA) à se conformer à la décision relative aux plans nationaux d'adaptation aux changements climatiques. Il s'engage à réduire ses émissions de 16% en 2025, de 29% à l'horizon 2030 et de 34% à l'horizon 2050 par rapport au scénario de référence. Il a mis en place un système MRV (Measuring, Reporting and Verification ou « Mesurage, rapportage et vérification » en français)⁶, un dispositif de suivi et de capitalisation des actions d'adaptation et d'atténuation qui permet de suivre ses efforts en matière d'émission et de réduction des émissions des gaz à effet de serre.

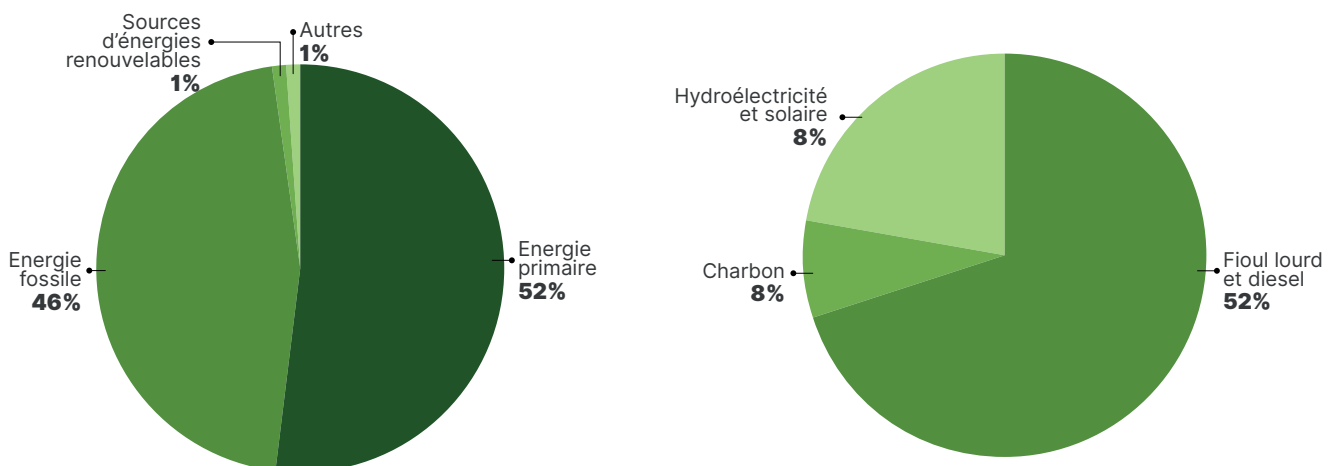
4 | LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU SÉNÉGAL : ENTRE DÉFIS ET INQUIÉTUDES

Pays côtier, le Sénégal fait déjà face aux conséquences désastreuses du changement climatique : l'élévation du niveau de la mer et le recul du trait de côte a des effets importants sur les populations riveraines : c'est le cas notamment dans la banlieue de Dakar, à Saint-Louis, dans les îles du Saloum... On estime qu'à l'horizon 2100, environ 6 000 km² de zones basses, essentiellement les zones estuariennes, seraient inondées. Ceci équivaldrait à une disparition de la totalité des mangroves actuelles⁷.

Dans le secteur de l'énergie, la biomasse traditionnelle représente encore la moitié de l'énergie primaire (52%), l'énergie fossile près de 46% et le restant provient, entre autres, des sources d'énergies renouvelables (1 % environ).

Le Sénégal est ainsi confronté au défi du développement de l'accès à l'énergie, notamment en zone rurale où plus de 50% des ménages n'ont pas accès à l'électricité et où l'utilisation de la biomasse reste prépondérante.

D'autre part, la production d'électricité est basée aujourd'hui à 70 % sur du fioul lourd et du diesel, à 8 % sur le charbon et à 22 % sur l'hydroélectricité et le solaire.



7 Source : CDN Sénégal 2020.

La contrainte du développement de l'accès à l'énergie et de l'exploitation des gisements pétroliers

Le Sénégal a ratifié l'Accord de Paris en 2015. Dans sa contribution nationale déterminée (CDN) de 2020, il s'engage à une réduction de 10 % des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'énergie à l'horizon 2030 par rapport aux émissions projetée dans le scénario inconditionnel (41 % dans le scénario conditionnel). Mais ceci correspond cependant à une augmentation des émissions de CO2 très élevée (respectivement de 350 % et 250 %) compte tenu de la volonté du gouvernement d'accroître très fortement l'électrification du pays.

Le Sénégal a adhéré en 2019 à l'Alliance de l'ambition climatique, une initiative du Chili, pays hôte de la COP 25. Son objectif est d'œuvrer en faveur de la neutralité carbone d'ici 2050, même si le Sénégal n'a pas encore défini clairement un objectif de zéro émission de carbone à long terme.

Lors de la COP 26 tenue à Glasgow en novembre 2021, le Sénégal s'est engagé à ne plus construire de nouvelles centrales électriques au charbon et à éliminer progressivement les centrales existantes d'ici les années 2040. Son objectif d'avoir une capacité installée de 29,2 % en électricité renouvelable en 2023 est désormais atteint (30 % actuellement), mais il faut désormais aller plus loin.

Mais le gouvernement du Sénégal s'est aussi engagé à développer ses gisements de pétrole et de gaz naturel, dont l'exploitation est prévue en 2024, en s'opposant ouvertement aux efforts internationaux visant à limiter le financement du développement des énergies fossiles. Si le gouvernement considère l'adaptation et la résilience face aux impacts des changements climatiques, notamment dans le secteur agricole, comme la priorité, il accorde peu d'attention à la nécessité de décarboniser son économie.

LA STRATÉGIE « GAZ TO POWER »

À l'horizon 2025, le Sénégal ambitionne « de disposer de l'énergie en quantité et qualité et à un prix abordable, tout en assurant un accès universel aux services énergétiques modernes, dans le respect des principes d'acceptabilité sociale et environnementale »⁸.

Pour y parvenir, il s'appuie sur la stratégie « Gaz to power » qui vise à développer la production d'électricité à partir du gaz naturel produit dans le champ gazier Grand Tortue Ahmeyim au Nord, puis dans celui du sud de Dakar (Sangomar). L'objectif est à la fois de gagner en indépendance énergétique, de réduire les coûts de l'énergie et de contribuer à atteindre l'accès universel à l'énergie.

Un cadre institutionnel de coordination insuffisant

Le Sénégal a mis en place en 1994 un Comité national sur le changement climatique (COMNACC) : son mandat est d'assurer la coordination des différentes activités liées à la consultation, à la formation, à la sensibilisation, à la gestion et au suivi dans le cadre de la mise en œuvre des politiques climatiques. Mais il faut reconnaître que, faute de moyens, il a du mal à jouer son rôle.

De nombreux acteurs institutionnels sont en effet parties prenantes : l'Assemblée nationale, à travers ces commissions orientées vers l'énergie et le Réseau des parlementaires pour l'environnement au Sénégal, le Conseil économique social et environnemental et le Haut Conseil des collectivités territoriales, l'Agence sénégalaise d'électrification rurale, l'Agence nationale pour les énergies renouvelables, l'Agence pour l'économie et la maîtrise de l'énergie, la Direction du développement des énergies Renouvelables, la Commission de régulation du secteur de l'électricité, l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie, l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal, la Senelec, etc.

D'autres acteurs interviennent également : des banques et institutions financières qui accompagnent des programmes de grande envergure suivant leurs orientations spécifiques, des organisations de la société civiles qui mènent des projets pilotes et font du plaidoyer, les partenaires au développement, le secteur privé...

8 Stratégie « Gaz to power », note synthétique, ministère du Pétrole et des Énergies, décembre 2018.

Législation et réglementation : peut mieux faire

Au plan normatif, le Sénégal ne dispose pas d'une législation complète sur le changement climatique, bien qu'il existe certaines législations sectorielles pertinentes sur le climat.

C'est le cas, notamment de la loi de 2010 sur les énergies renouvelables qui définit le cadre juridique pour la promotion et le développement des énergies renouvelables. La même année a été adoptée une loi sur les biocarburants qui fixe les conditions et les normes de production et d'utilisation afin d'assurer la diversification des sources d'énergie au Sénégal en valorisant les terres forestières et agricoles et en contribuant ainsi à la préservation de l'environnement.

On peut citer également le plan d'action des énergies renouvelables (PANER) à l'horizon 2020-2030, défini en 2015 dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'énergies renouvelables de la CEDEAO.

Des programmes qui visent à développer les énergies renouvelables et à réduire certaines consommations

Le Sénégal fait cependant des efforts dans le déploiement des énergies renouvelables et aussi sur le développement des transports publics pour réduire la consommation autoroutière⁹.

En 2020, le premier parc éolien à l'échelle d'un service public connecté au réseau est entré en service. Il représentait 11 % de la capacité installée du pays et a généré 4 % de son énergie. Il est prévu de l'agrandir et d'étudier le stockage sur batterie.

Dans le cadre du Plan Sénégal émergent, le gouvernement du Sénégal s'est fixé comme objectif de fournir à tous les citoyens un accès à une électricité fiable, en quantité, qualité et à un prix abordable d'ici 2025. Il met ainsi en œuvre le Programme d'accès universel à l'électricité¹⁰ dont l'ambition est de hisser le taux d'électrification à 100 % en 2025 à travers d'importants investissements dans le secteur, ciblant tout particulièrement les zones rurales où seule 42 % de la population bénéficie d'un accès à l'électricité. Les besoins sont estimés à 13 819 localités représentant une population de 3 millions d'habitants. L'électrification se fera en grande majorité par l'extension du réseau moyenne tension (52 %), 17 % par mini-réseau photovoltaïque et 32 % par système photovoltaïque individuel.

DES PROGRAMMES AMBITIEUX DANS LE SOLAIRE, L'ÉOLIEN ET L'HYDROÉLECTRICITÉ

Des ressources additionnelles de 152 MW seront injectées sur le réseau électrique à travers différents projets solaires et éoliens gérés par la Senelec et différents promoteurs privés : centrale solaire de 2 MW à CICAD, centrale solaire de 20 MW à Bokhol, centrale solaire de 20 MW à Malicounda, centrale solaire de 30 MW à Sinthiou Mékhé, centrale solaire de 20 MW à Kahone, centrale solaire de 30 MW à Ten Mérina, centrale éolienne de 30 MW par an (à terme 150 MW) à Taïba Ndiaye.

Parallèlement, l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG) a entrepris la mise en œuvre de son projet énergie, composante d'un programme énergétique global qui vise le renforcement de la coopération et l'intégration sous-régionale à travers une exploitation rationnelle et concertée des ressources en eau des quatre pays membres (Gambie, Guinée, Guinée Bissau et Sénégal). Les sites concernés sont ceux de Sambangallou et Kaleta pour une productible moyen annuel cumulé de près de 1 400 GWh avec une interconnexion de 1 677 km de lignes en 225 kV. Le développement du potentiel hydro-électrique au niveau de l'OMVS et de l'OMVG permettra un redressement durable de la fourniture de l'électricité.

Autant d'efforts démontrent que le Sénégal prend des mesures concrètes pour s'éloigner du fioul lourd et du charbon et se diriger vers les énergies renouvelables, tout en accroissant ses capacités de production électrique. Au niveau régional, le Sénégal donne le ton avec plus de 30 % d'énergies renouvelables dans son mix énergétique.

9 Dans la région dakaroise, le train express régional (TER), mis en service en 2022, permettra bientôt de relier la capitale à l'aéroport international de Diass. Le Bus Rapid Transit (BRT), entièrement électrique, sera bientôt opérationnel et permettra de réduire la circulation entre Dakar et sa banlieue. La réhabilitation du chemin de fer entre Dakar et Tambacounda est en chantier.

10 <https://acces-universel-electricite.gouv.sn>

Les problèmes liés à l'exploitation du gaz naturel

Le GTA (Grand Tortue Ahmeyim) est un des plus grands champs gaziers d'Afrique, qui s'étend de part et d'autre de la frontière maritime du Sénégal et de la Mauritanie. Les réserves sont estimées à 1 400 milliards de m³ de gaz. Les deux pays sont convenus de se partager les recettes, estimées entre 80 et 90 milliards de dollars sur vingt ans. Il est prévu que le site commence la production de gaz naturel liquéfié (GNL) en début d'année 2024 pour atteindre 10 millions de tonnes de gaz en 2030.

Bien que ce soit une énergie fossile, le GNL est considéré comme une ressource énergétique propre. La faible quantité de CO₂ qu'il rejette le rend beaucoup moins polluant que le pétrole ou au charbon disent les producteurs. Mais le processus qui permet de liquéfier le gaz consomme une importante quantité d'énergie et libère du dioxyde de carbone, principal gaz à effet de serre. La branche Afrique de Greenpeace assure ainsi que le projet GTA est loin d'être sans impact pour l'environnement et relaie par ailleurs l'inquiétude des pêcheurs qui voient leur zone de pêche réduite par les infrastructures installées. L'ONG s'interroge également sur l'impact de cette production sur l'écosystème, avec des installations au bord d'un récif ou vivent de nombreuses espèces de requins, de tortues et de baleines.

À l'opposé, les États concernés plaident pour le développement économique de leur pays. Le GTA assurera une rente importante au Sénégal et à la Mauritanie et à terme une partie du gaz sera conservée par chaque pays pour développer sa production d'énergie électrique.

5 | PAROLES D'EXPERTS

Quelques experts intervenant dans la protection de l'environnement ont accepté de répondre à nos questions sur la transition énergétique et sur ses enjeux dans le contexte sénégalais.

JEAN-PAUL CORREA
Enda Énergie, Dakar

Qu'est-ce que la transition énergétique ?



Il s'agit d'une responsabilité écologique agissante et devant déboucher sur des pratiques radicalement distinctes de la situation de référence. L'idée de transition sous-entend l'ambition d'aller vers un idéal d'utilisation maximale des énergies renouvelables.

Quels sont les enjeux et les perspectives pour le Sénégal ?




L'application de ces politiques dédiées au renforcement de compétences en matière d'efficacité énergétique au Sénégal est souvent confrontée à une faiblesse du cadre institutionnel et de gouvernance, à une sensibilisation insuffisante des différentes parties prenantes et à l'indisponibilité des financements publics.

Compte tenu des nouvelles découvertes de pétrole et de gaz au Sénégal, nous devons adopter des mesures d'évitement de certaines zones sensibles et l'utilisation de technologies moins polluantes. De ce fait, il faut des liens entre le secteur des hydrocarbures et des autres secteurs de l'économie afin d'éviter une forte dépendance de notre économie sur l'exploitation des hydrocarbures.

La transition énergétique est réalisable en adoptant des mesures d'atténuation des impacts, d'investissement des revenus pétroliers dans les métiers et l'économie dite verte) d'élaboration de plans de gestion des risques, la limitation de l'attribution des permis d'exploiter dans les zones sensibles du point de vue environnemental. Ces mesures sont des priorités phares dans ce domaine.


La question genre est-elle prise en compte dans la transition énergétique ?

 Le genre n'est pas encore pris en charge par les acteurs institutionnels dans le cadre de la transition énergétique. Mais certaines ONG posent des jalons, particulièrement à travers les programmes de développement de capacités.


DEMBA SEYDI

Coordonnateur régional Afrique de l'Ouest francophone du réseau PCQVP (Publiez ce que vous payez), Ziguinchor

Qu'est-ce que la transition énergétique ?

 La transition énergétique consiste à réduire de façon considérable l'exploitation des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon...) mais aussi de garantir une exploitation responsable des minéraux dits de transition afin de réduire les impacts climatiques.

Quelle est la pertinence d'une politique de transition énergétique pour l'Afrique ?

 Pour cela, il faut une bonne politique régionale ou nationale. Mais aujourd'hui, l'Afrique est à la recherche d'une position consensuelle et cette quête est en gestation. Les ressources financières mobilisées dans la conception de ces politiques sont loin aujourd'hui de générer les résultats de développement dont les populations sont en droit d'escompter. Le problème est que les décideurs, les planificateurs et les élus ne maîtrisent pas la notion de « transition énergétique ». Il y a un travail à faire à ce niveau.

Les pays africains restent dépendants de plusieurs projets à forts impacts sur le changement climatique, notamment les projets extractifs. Par conséquent, les politiques de transition énergétique engendrent des défis économiques, financiers, juridiques, sociaux, et même environnementaux.

La transition énergétique est réalisable en adoptant des mesures d'atténuation des impacts, d'investissement des revenus pétroliers dans les métiers et l'économie dite verte) d'élaboration de plans de gestion des risques, la limitation de l'attribution des permis d'exploiter dans les zones sensibles du point de vue environnemental. Ces mesures sont des priorités phares dans ce domaine.

Quels sont les enjeux et les perspectives pour le Sénégal ?



Il reste beaucoup d'efforts à faire dans la mise en oeuvre et dans la transparence dans la gestion des ressources issues des industries extractives au Sénégal. Nous attendons des mécanismes de suivi et de contrôle qui vont agir en aval.

PAPE CHEIKH DIÉMÉ

Alliance des acteurs et métiers des énergies au Sénégal, Dakar

Quelle est la pertinence d'une politique de transition énergétique pour l'Afrique ?



Pour l'Afrique, la transition énergétique peut ouvrir des possibilités de disposer des fonds verts pour l'adaptation et/ou l'atténuation, la création de nouveaux métiers, la possibilité de réorienter l'industrie vers l'économie verte.

Quels sont les enjeux et les perspectives pour le Sénégal ?





Pour une transition énergétique sobre et réussie au Sénégal, il faut impérativement consacrer une bonne partie des bénéfices de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières au financement des énergies renouvelables afin de promouvoir le mix énergétique et d'insister sur l'éducation et la formation.

Si l'écologie, la transparence et les générations futures sont mises en perspective au niveau politique, la transition énergétique pourrait enclencher une nouvelle dynamique de développement durable au Sénégal. Exploiter les ressources naturelles tels que le pétrole et le gaz sans détruire l'écosystème demande une bonne stratégie politique de production sans effets dégradants ou mineurs.

Plusieurs enjeux se dessinent au Sénégal par rapport à la transition énergétique, parmi lesquels : baisse des émissions de gaz à effet de serre, lutte contre le réchauffement climatique, démocratisation et équité dans l'accès à l'énergie.

HEINRICH BÖLL STIFTUNG DAKAR

 Fondation Heinrich Böll Sénégal
Yoff Cité Djily Mbaye Villa N°358
Yoff
Dakar - Sénégal

 +221 33 825 66 06

 info@sn.boell.org

 www.sn.boell.org

